

2185 **M. CHARLES RAYMOND :**

Oui, oui, oui. Comme j'ai dit, mais on ne veut pas aller, on n'est pas là pour donner du détail, mais on considère que les... avec tout ce qui est sorti dans les journaux depuis les dernières deux, trois années, les Cleantech et les fintech, selon nous c'est ce qui devrait aller là.

2190

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

2195 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Raymond. J'inviterais maintenant madame Pascale Brunet.

2200 **Mme PASCALE BRUNET :**

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

2205

Bonsoir, Madame.

Mme PASCALE BRUNET :

2210

La rumeur dit que je suis la dernière personne?

LA PRÉSIDENTE :

C'est une réalité, oui.

2215 **Mme PASCALE BRUNET :**

C'est une réalité. Bien, merci de votre patience puis merci à tout le monde aussi, dans la salle, qui sont là aujourd'hui pour venir discuter du secteur Bridge-Bonaventure.

2220 **LA PRÉSIDENTE :**

Pour vous entendre, oui.

2225 **Mme PASCALE BRUNET :**

Donc, premièrement, je m'appelle Pascale Brunet, mais je suis ici aujourd'hui au nom de l'organisme pour lequel je travaille. C'est les Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne. Donc, dans un premier temps je vais vous parler un peu de notre organisme.

2230

Donc, nous on travaille entre autres sur le secteur qui est à Pointe-Saint-Charles, le secteur qui est Petite-Bourgogne et aussi le secteur de Griffintown. Puis ensuite, je vais m'attarder plus spécifiquement à la partie de notre mémoire qui concerne la question du maintien dans les lieux.

2235

2240

Donc, notre organisme on va bientôt célébrer nos 50 ans. C'est un organisme qui a été créé par des citoyens, citoyennes de Pointe-Saint-Charles, mais aussi des professeurs de droit et des étudiants de l'Université McGill. Et c'est un organisme qui a commencé parce qu'à l'époque, la Régie du logement n'existait pas, le droit au logement au Québec était complètement structuré différemment, et ici c'était un secteur où les gens se faisaient mettre dehors sans préavis, ils se ramassaient à la rue. Et notre organisme et avec d'autres organismes du quartier, en fait, on a travaillé très fort à lutter contre ce phénomène-là. Aujourd'hui, en fait, on est un centre local d'aide juridique. Donc, on a été un peu instigateur du réseau de l'aide juridique à l'échelle du Québec et on fait du droit du logement, on fait aussi du droit civil, droit

2245 administratif, droit familial. Mais on voit vraiment l'impact, en fait, en terme de droit du logement, dans les deux secteurs, bien les trois secteurs maintenant sur lesquels on travaille.

2250 Nous on se dit : on peut bien défendre les dossiers individuels des gens devant les tribunaux, mais au final, si on se bat pas collectivement, en fait pour des milieux de vie qui sont agréables et où est-ce que tout le monde peut y vivre dont les personnes à faible revenu. On passe à côté d'un gros bout de la justice. Donc, c'est entre autres pour ça que je suis là aujourd'hui avec vous. Moi la majorité de mes collègues c'est des avocats, des adjointes juridiques qui défendent justement devant, entre autres la Régie du logement, des dossiers individuels.

2255 Je vais vous parlez un petit peu de qu'est-ce qui se passe à Griffintown, parce que c'est comme à côté, puis je pense qu'une des craintes qu'on a c'est de voir arriver la même chose que ce qu'on voit à Griffintown.

2260 On est membre d'Action gardien à Pointe-Saint-Charles qui est la table de concertation et de l'autre côté du canal, il y a la coalition de la Petite-Bourgogne qui a fait récemment un document qui s'appelle « Griffintown état de la situation ». Entre autres pour sensibiliser les pouvoirs publics aux enjeux qu'on voit dans ce quartier-là. C'est un endroit où est-ce que la population a changé très, très rapidement. Donc, on est passé de 750 personnes en 2006 à 2265 5 700 en 2016.

2270 C'est un endroit où est-ce qu'il y a eu du développement de logement social, mais vraiment à la remorque des condos. Donc, c'est les stratégies de, on va faire un certain nombre de condos puis on va permettre à un certain nombre d'unités de logement social d'arriver. Et donc, présentement, dans le quartier il y a 1 200 logements communautaires, mais ce qui représente seulement 11% des 10 000 logements qui ont été construits en fait, dans une très petite période de temps. Donc ça, c'est en deçà de la mixité sociale qui est souhaitée présentement à Montréal. Je sais qu'il y a une autre commission sur le sujet, mais règle générale les chiffres se situent entre 15 et 20%.

2275 Ce qu'on voit aussi comme conséquence, c'est que les loyers sont très, très hauts, parce que souvent les loyers sont fixés au loyer médian. Donc, pour l'île de Montréal en 2016 c'était 778 \$ et à Griffintown 1 347 \$ pour un logement. Donc, même quand on a des stratégies de logement social, logement abordable, comment les taxes foncières fonctionnent, c'est qu'il y a une pression en fait du secteur. Puis ça, c'est une des choses qu'on a vraiment peur de voir
2280 arriver. En fait, à l'échelle de nos quartiers c'est de continuer à voir du développement immobilier privé, des condos qui font en sorte que même quand on essaie d'avoir du logement social bien le prix qu'on peut se permettre pour avoir un loyer, c'est le loyer médian et c'est des loyers qui sont très, très hauts.

2285 On se rappelle que l'aide sociale présentement pour une personne qui habite seule c'est autour de 639 \$ par mois. Donc, même les loyers les plus bas au privé souvent sont complètement inaccessibles pour les personnes à faible revenu.

2290 L'autre enjeu en fait, qui est énorme c'est vraiment la question des commerces de proximité. À Pointe-Saint-Charles on a déjà beaucoup d'enjeu. Il y a plein de campagnes entre autres « Es-tu Welling? », qui est une campagne pour un peu valoriser le commerce de proximité sur la rue Wellington. C'est déjà des choses qui sont compliquées. Ce qu'on voit à Petite-Bourgogne, c'est selon un sondage qui a été fait par l'organisme Prévention Sud-Ouest, il y a des gens qui vont au Métro Plus qui est l'ÉTS, mais il y a beaucoup, beaucoup de gens qui vont
2295 quand même au Super C, qui n'est même pas sur le territoire, parce que c'est là où les gens peuvent se permettre en fait, d'acheter des choses. Ça fait que ça, c'est une de nos préoccupations en fait, s'il y a du développement de logement, est-ce que les gens vont pouvoir acheter des choses.

2300 On a organisé un colloque sur la gentrification à la Petite-Bourgogne, puis une des choses qui est arrivée c'est qu'il y a une dame qui habite en HLM qui est venue s'exprimer puis elle a dit : « Mais moi dans le fond tout ce que je veux, j'aimerais ça pouvoir m'acheter du linge. J'aimerais ça pouvoir m'acheter des souliers puis un chandail. » Et elle s'est fait couper la parole par un promoteur immobilier qui lui a dit : « Mais, Madame, il y a l'Armée du Salut. »

2305 Considérant que la rue Notre-Dame c'est un des endroits où est-ce qu'on peut sur l'heure du midi aller se chercher une petite bouteille de vin à 100 \$. Il y a comme un énorme décalage entre les besoins des personnes à faible revenu, les commerces de destination en fait, qui se développent et/ou qui sont plus là pour les résidents des condos.

2310 C'est quelque chose qui se répercute aussi dans les espaces publics. En fait, nous on le voit à la Pointe, mais aussi dans d'autres quartiers. La façon dont les gens se déplacent dans l'espace public, qui se sent à l'aise d'aller dans les parcs, ça change beaucoup. Avant sur Centre, il y avait plein de bancs, il y avait plein de monde qui traînait là. On enlève les bancs, maintenant il y a des nettoyeurs canins. C'est bien. Je pense qu'on doit prendre soin des animaux, mais t'sais, on doit aussi garder de la place pour des personnes à faible revenu qui peuvent se sentir à l'aise et chez elles dans le quartier.

2315

 En comparant qu'est-ce qui se passe à Griffintown, c'est quelque chose qui nous inquiète en fait, de voir arriver dans un secteur où est-ce qu'il y a des promoteurs immobiliers qui aimeraient voir advenir un nombre effarant d'unités de condos. Ce qui nous inquiète d'autant plus en fait, c'est qu'il y a une partie de ces terrains-là, c'est les terrains de la SIC, c'est des terrains qui sont publics. Puis on ne comprend pas comment, en fait, des gens peuvent penser que sur des terrains publics qui nous appartiennent collectivement, on pense faire du développement de condos privés, alors qu'il y a vraiment un manque criant de logement social.

2320

2325 On a peur qu'en fait, même si ça, ça se développe, en fait que ça va avoir une pression telle sur les autres secteurs de notre quartier, qui en fait Pointe-Saint-Charles ne sera plus Pointe-Saint-Charles. Puis d'ailleurs, t'sais, il y a eu plusieurs présentations, même ce soir, où les gens ne parlent pas de ce quartier-là comme étant la Pointe ou Pointe-Saint-Charles, mais comme des quartiers du centre-ville. Je pense qu'il y a des gens qui aimeraient voir advenir la continuation de Griffintown. Nous, c'est quelque chose qui nous inquiète profondément.

2330

 Un autre aspect, puis ça, ça vient de l'institut national de Santé publique. C'est aussi le fait que Griffintown c'est un îlot de chaleur terrible. Si vous allez voir en fait sur les îlots de

2335 chaleur, sur la carte qui sont produits, on voit Griffintown c'est un des gros, gros, gros îlots de
chaleur à Montréal. C'est particulièrement inquiétant, surtout à une époque où est-ce que je
pense de plus en plus de personnes sont intéressées, veulent penser à la transition énergétique.
On vient d'avoir une marche, il n'y a pas si longtemps où il y a 500 000 personnes qui étaient
2340 dans les rues, puis là, de penser qu'aussi proche du fleuve, aussi proche de quartiers
résidentiels, on va créer des immenses tours. Puis je sais que des fois les gens parlent de
construction écologique, mais t'sais, je pense, quand on parle du stade, mais ce qui est le plus
écologique c'est de ne pas construire des choses qui existent déjà.

2345 Maintenant, quand on arrive sur la question, encore une fois, du droit du maintien dans
les lieux. C'est comme s'il y a quelque chose qui existe juridiquement pour un peu faire le ballant
entre le droit fondamental de se loger, qui est un droit qui est reconnu par des chartes
internationales, mais aussi le droit de la propriété privée. Puis c'est un droit qui est supposé
d'être là pour permettre aux gens de rester dans leur logement ou du moins de rester dans leur
quartier.

2350 Ce que nous on observe c'est vraiment une grande, grande disparition du parc locatif,
entre autres quelque chose qui se passe beaucoup à Pointe-Saint-Charles, ça a été les
conversions de logement en unifamilial. La Ville a des pouvoirs en fait pour faire arrêter ça, mais
je pense qu'il y a une tension qui est complexe dans la mesure où la Ville souvent ses revenus
2355 c'est les taxes foncières, puis les taxes foncières de logement comme des condos, puis de
logements locatifs, ce n'est pas la même chose. Mais la Ville a une responsabilité de protéger le
parc locatif.

2360 Je crois que vous avez dû voir les chiffres, en terme du nombre de locataires, qui
proportionnellement baissent versus les propriétaires qui augmentent. Nous, on voit les
conversions vraiment comme un immense danger. Je veux dire concrètement, je pense qu'il y a
plein de gens que c'est des petites familles qui ne veulent pas nécessairement participer à la
méchante gentrification, mais il y a quand même un phénomène que c'est là. Nos groupes
partenaires avec qui on travaille souvent ils nous disent : « Ah, il y a 20, 30 ans, la majorité de

2365 nos membres étaient en logement privé. Maintenant, ils sont tous en HLM ou ils ne sont même plus dans le quartier. » Puis nous, c'est aussi quelque chose qu'on observe, parce que les gens pour recevoir nos services, il faut qu'ils restent dans nos codes postaux. Ça fait que tous les gens qui partent à Verdun à Lachine ou plus loin encore, on ne les revoit plus.

2370 Puis l'idée d'avoir comme autant de logements, condos qui débarqueraient dans le secteur, c'est profondément inquiétant. On croit que la Ville de Montréal a la responsabilité en fait de s'assurer qu'il y ait un maintien du parc locatif à Pointe-Saint-Charles. Sur les terrains de la SIC, je le mentionnais, ce qu'on veut nous c'est vraiment 100% de logement social. On imagine aussi peut-être des HLM, ça fait longtemps qu'au Canada on ne construit plus de HLM. C'est
2375 aussi important d'avoir des HLM. Les coops, les OBNL de logements c'est formidable. J'habite moi-même dans une coop. Mais ce n'est pas tout le monde, ce n'est pas parce qu'on n'a pas d'argent qu'on a envie de s'impliquer nécessairement dans la gestion collective d'installation. Il faut que les gens qui n'ont pas d'argent puissent rester dans des endroits qui sont abordables.

2380 Oui, je pense que c'est les grandes lignes de ce que j'avais envie de vous partager en cette fin de soirée de consultation publique.

LA PRÉSIDENTE :

2385 Alors, merci, Madame Brunet. Alors, nous on a un certain nombre de questions à vous poser. Peut-être, on va suivre un peu l'ordre de présentation de votre mémoire. Au chapitre 3 et particulièrement à la page 7, parmi les instruments possibles pour, comment dire, protéger le parc de logements locatifs. Vous référez à de nouveaux pouvoirs, c'est le troisième point sur la page 7.

2390

Mme PASCALE BRUNET :

Oui.

2395 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous citez des articles du code. C'est ça, oui. Parlez-nous-en?

2400 **Mme PASCALE BRUNET :**

Alors, ce que je peux vous dire, c'est que ça vient de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. En fait, moi je ne suis pas une des avocates du bureau et donc c'est comme quand il est écrit article, ça, c'est clairement mes collègues avocats qui ont indiqué la chose.

2405

LA PRÉSIDENTE :

Oui, mais pour ce que vous en comprenez, là.

2410 **Mme PASCALE BRUNET :**

Donc, ça va être pour moi difficile d'articuler la question davantage que ce qu'il y a dans le mémoire. Mais de ce que moi j'en comprends, c'est que si le nouveau pouvoir me permettrait comme d'instaurer une exigence de maintien du parc locatif, mais non seulement en fait de garder le parc locatif, mais en plus de devoir le bonifier. Donc, ce qui veut dire que de garder des logements. Après ça, comment est-ce que ces nouveaux pouvoirs et lois s'articulent ou fonctionnent, il faudrait se référer aux articles et à des juristes dont malheureusement je ne fais pas partie.

2420 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Il y a de la place pour tous les métiers, toutes les professions.

2425 **Mme PASCALE BRUNET :**

Exactement.

2430 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2435 Juste avant, moi j'ai une seule question. En fait, une seule question, mais qui n'est pas lié à ce que j'ai lu ici, mais à ce que vous venez de dire tout à l'heure avant de terminer : « 100% de logement social sur les terrains de la SIC. »

2440 **Mme PASCALE BRUNET :**

Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2445 À la Pointe-du-Moulin ce sont également des terrains de la SIC.

Mme PASCALE BRUNET :

Tout comme je ne suis pas juriste, je ne suis pas urbaniste non plus.

2450

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

D'accord. Parce que la SIC, lorsque vous dites : 100% de logement social sur les terrains de la SIC, vous pensez à ceux qui sont autour du bassin?

2455 **Mme PASCALE BRUNET :**

Exactement, oui. Ceux qui sont au bassin Peel.

2460 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

O.K. Ceux-là.

Mme PASCALE BRUNET :

2465 Ceux-là, ceux qui sont prisés pour peut-être éventuellement construire un stade puis des condos. On aimerait ça que ça ne soit pas ça qui se passe.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2470 O.K.

Mme PASCALE BRUNET :

2475 Puis, en fait, c'est une autre de nos demandes, je pense, à la Ville de Montréal, c'est... on sait que la Ville a certains pouvoirs, la province en a d'autres, le fédéral en a d'autres. Puis il y a eu la stratégie pour le logement social que le fédéral a fait, puis on se dit, t'sais il y a peut-être un momentum en fait, pour que ça soit mis en branle. On sait que ça représente beaucoup de travail, mais on veut que notre Ville travaille de concert avec les autres paliers de gouvernement en fait, pour créer des milieux de vie qui sont vraiment à échelle humaine. Je pense que ça, c'est
2480 l'autre chose, d'aller créer des gros îlots de chaleur près du centre-ville, puis où les personnes à faible revenu ne sont plus les bienvenus.

Quand on regarde des quartiers, par exemple comme Westmount, je veux dire, ce n'est pas là où on parle de faire une haute concentration puis beaucoup, beaucoup de tours. Ça serait

2485 le fun que dans les quartiers comme le nôtre on reste à échelle humaine quand on pense au développement.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2490 Merci.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2495 J'aurais une question justement à poser. En fait, en deux parties. La première partie c'est que le phénomène de condos, bon, Pointe-Saint-Charles ou Griffintown, consiste en deux types. Vous avez des tours avec des très petits logements vendus, règle générale à des individus seuls, qui habitent donc en condo. Et vous avez l'autre phénomène qui est celui de jeunes couples scolarisés qui achètent des logements en condo dans des vieux, vieux bâtiments et souvent avec l'objectif de former des familles à partir de là, parce qu'ils aiment le contexte quartier, quoi.

2500 Est-ce que vous voyez ces deux typologies de condo comme du pareil au même ou feriez-vous une distinction entre les deux?

Mme PASCALE BRUNET :

2505 Je pense que vous posez une question qui est compliquée. Comme je disais, moi je suis persuadée qu'il y a plein de gens qui sont impliqués de différentes façons dans la gentrification des quartiers populaires, qui ne sont pas des personnes méchantes avec des mauvaises intentions. Mais le résultat... t'sais, moi la question que je me demande c'est, est-ce que les personnes à faible revenu peuvent rester dans le quartier? Par exemple, on a vu la question de la mesure scolaire à Pointe-Saint-Charles, donc l'idée d'avoir des lunchs à 1 \$, le fait que le quartier s'est embourgeoisé ça a fait en sorte que le gouvernement a remis en question le fait d'avoir des lunchs à 1 \$. Mais les familles pauvres qui sont encore là, ils ont encore besoin de lunch à 1 \$.

2515 Ça fait que je trouve ça dur de répondre à votre question, parce que pour moi, t'sais, est-ce que c'est du pareil au même, c'est sans doute différent. Il y a sans doute des conséquences qui sont différentes, mais si le résultat c'est que les personnes à faible revenu ne peuvent plus habiter dans nos quartiers, qui ne peuvent plus avoir accès à des lunchs pas chers, qui n'ont plus les mêmes services, accès aux services sociaux, bien là, on y perd en fait.

2520 Puis comme je parlais tantôt du début de mon organisme, c'est quand même un organisme qui a été parti par du monde qui se faisait mettre à la rue, t'sais. Puis 50 ans plus tard, bien ça donne le réseau de l'aide juridique au Québec, puis c'est une grande fierté en fait, ce réseau-là. Je pense, que quand on parle, d'économie, de ce que les gens rapportent souvent, je
2525 trouve que ce que les personnes pauvres apportent à nos communautés, on le met de côté. Puis on a besoin que les gens puissent rester vivre à Pointe-Saint-Charles dans la dignité.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2530 Et ce qui m'amène donc à la deuxième partie de ma question. Alors, si on regarde ce terrain qui est le bassin Wellington au fond, sur lequel il y a multiples visions, mais si on le regarde comme terrain, territoire strictement résidentiel ou à dominante résidentielle, vous avez parlé de 100% de logement social. Est-ce que ça exclut donc un projet mixte où nous verrions des logements abordables qui ne seraient pas tout à fait dans la définition du logement social.
2535 Est-ce que vous verriez donc quelque chose qui reçoit les familles, ou est-ce que vous êtes vraiment dans un projet qui serait 100% au HLM ou coopérative d'habitation. Quelle est votre vision au juste par rapport à ce secteur stratégique?

Mme PASCALE BRUNET :

2540 Donc, je vais répondre à votre question en disant, parce que vous mentionnez les familles, mais les familles à faible revenu sont aussi des familles.

2545 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Tout à fait.

2550 **Mme PASCALE BRUNET :**

Donc, je vois peut-être une diversification du type de logement social qu'il pourrait y avoir. Mais oui, ce que je souhaite voir c'est du logement social. Que des personnes à faible revenu puissent rester là. Et souvent le logement abordable, malheureusement, je sais qu'il y a des initiatives intéressantes, mais ça ne permet pas à des personnes à faible revenu d'y accéder.

2555

Ça fait que moi je resterais sur le 100% logement social, mais dans une compréhension diversifiée de ce que peut être le logement social. Par exemple, je pense qu'on a besoin d'avoir des installations pour des personnes en perte d'autonomie. Je pense qu'on a besoin d'avoir des installations pour les jeunes familles qui veulent s'installer dans le centre-ville. Je pense qu'on a besoin d'avoir des installations pour des personnes seules. On a besoin d'avoir des HLM à Montréal, ça manque beaucoup. Mais pour moi, tout ça, c'est différents types de logements sociaux, qu'on parle de coop, d'OBNL ou de HLM.

2560

2565 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Parfait. C'est ça que je cherchais de vous, de clarifier votre vision de logement social.

2570

Mme PASCALE BRUNET :

Puis peut-être l'autre élément qui est écrit dans notre mémoire, mais que je rajouterais, c'est que nous on observe malheureusement à Griffintown, c'est qu'entre autres à cause des stratégies d'inclusion, il y a des immenses projets de logement social qui se sont développés où on parle de 100 unités et des fois plus. C'est super avoir 100 unités de logement, mais ce n'est

2575 pas nécessairement à échelle humaine. Ça devient très difficile de gérer une vie en collectif quand on n'a pas la chance de connaître tous ses voisins.

2580 Ça fait que ça, c'est quelque chose aussi que j'aimerais que vous gardiez en tête. Cette idée d'avoir une échelle humaine où est-ce qu'on a l'occasion de connaître nos voisins, qu'on a l'occasion de connaître la personne à l'épicerie. Ce n'est pas un truc qui est complètement démesuré en terme de densité.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2585 O.K. Ça, c'est intéressant. Vous ajoutiez une dimension d'échelle humaine qui correspond à quoi, six étages, quatre étages?

Mme PASCALE BRUNET :

2590 Moi je pense que ce qui a été développé par l'OPA, l'Opération Populaire d'Aménagement, puis là, j'oublie les chiffres exacts, mais...

M. DAVID HANNA, commissaire :

2595 Trois à huit?

Mme PASCALE BRUNET :

2600 C'est ça. Je pense que ça, c'est ce qu'on parle d'échelle humaine. 22 étages, pas échelle humaine. Voilà.

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. Merci beaucoup pour votre clarification.

Mme PASCALE BRUNET :

2605

Merci beaucoup à vous.

LA PRÉSIDENTE :

2610

On n'a pas fini. Écoutez, je vais sortir du logement. Je sais que vous nous avez expliqué que vous maîtrisez davantage le secteur du logement, mais il y a quand même une recommandation sur la vocation d'emploi et à partir du travail qui se fait aux services juridiques. J'avais encore les vieilles dénominations en tête.

2615

Concernant la vocation d'emploi du secteur. Qu'est-ce que vous pensez là-dessus. Vous avez une recommandation de consolider le secteur d'emploi pour Bridge-Bonaventure tout en valorisant le patrimoine paysager et bâti. Mais ce qui m'intéresse davantage c'est la vocation d'emploi. Comment vous voyez ça? Comment dire, dans les espaces disponibles on ne va pas avoir que du logement. Il va falloir que les gens, pour payer les loyers il faut travailler.

2620

Mme PASCALE BRUNET :

2625

Bien, je pense un peu dans cette même idée. J'espère que c'est des emplois qui sont accessibles à des personnes qui potentiellement n'ont... je vais dire ça de même, comme pas les emplois de Griffintown, t'sais pas les emplois high-tech. Je pense que j'aimerais ça que des gens qui peut-être ont terminé un secondaire V, qui ont fait un DEP, aient accès à des emplois proches de leur lieu d'habitation. Ça fait qu'après ça, quel type d'industrie précise, je ne pourrais pas vous répondre. Je pense que c'est à développer. Mais pour moi, cette vision cohérente implique des emplois que les gens du quartier ont besoin.

2630

T'sais, Pointe-Saint-Charles vous le savez, c'est un endroit où est-ce qu'il y avait la Northern Electric puis le Canadian Pacifique, le CN en fait. Puis il y a tellement d'emplois qui se sont perdus. On n'a jamais rattrapé en fait l'ensemble de ces emplois-là. Mais ce que moi je rêve

2635 pour les membres de mon organisme, pour les gens avec qui j'habite, qui habitent dans notre quartier, mais c'est de pouvoir travailler proche de chez eux puis d'avoir des jobs le fun qui sont autre chose que des jobs au salaire minimum au Dollarama.

LA PRÉSIDENTE :

2640 En même temps, on peut penser que quand on planifie l'aménagement d'un secteur aussi grand que celui-là, on planifie aussi sur du long terme. Et j'imagine que dans les rêves, dans vos rêves à vous, comme travaillant au sein de votre organisation puis des collègues avec lesquels vous faites affaire pour Pointe-Saint-Charles, il y a aussi le rêve qu'à un moment donné les plus jeunes se scolarisent puis qu'à un moment donné aient accès à d'autres types
2645 d'emplois.

Est-ce que vous avez ça en tête aussi comme préoccupation?

Mme PASCALE BRUNET :

2650 Oui. Moi je suis une travailleuse du communautaire. Si je trouvais plus de job du communautaire, ça serait le fun. T'sais, comme on n'est pas dans une société où est-ce qu'il manque de job à faire. Puis je veux dire, je pense, je n'ai pas eu le temps de me pencher sur la question spécifique de l'emploi davantage, mais pour moi c'est sûr qu'il y a des gros enjeux qui
2655 arrivent avec la transition écologique. Puis non, ce que je ne souhaite pas pour les gens de la Pointe c'est juste des emplois manufacturiers. Je pense qu'il y a une diversité. Mais pas qu'est-ce qui est en train de se passer dans le Mile-Ex à Montréal, pas qu'est-ce qui est en train de se passer à Griffintown.

2660 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'il y a des secteurs dans Montréal ou la région qui vous apparaissent intéressants en terme de développement? Vous en avez pas vu encore?

Mme PASCALE BRUNET :

2665

Bien, je ne m'attendais à me faire poser cette question-là. Je ne me suis pas préparée, je vais refuser de répondre. Mais non, je pense que c'est une bonne question.

LA PRÉSIDENTE :

2670

Vous décidez de ne pas répondre.

Mme PASCALE BRUNET :

2675

Oui, mais je pense que c'est une bonne question. J'y réfléchirai. Mais oui, présentement j'avoue que peut-être c'est aussi la nature de mon travail, je suis plus inquiétée par certains développements. Puis je n'ai pas encore eu le temps de me pencher sur lesquels je trouve...

LA PRÉSIDENTE :

2680

Des choses qui marchent. On n'est pas là encore.

Mme PASCALE BRUNET :

2685

C'est ça. Parce qu'il y a beaucoup d'affaires qui ne marchent pas, malheureusement. Bien, peut-être ça va changer après votre consultation publique. Vous n'allez pas régler l'ensemble des problèmes?

LA PRÉSIDENTE :

2690

Non, non, non. Il va vous rester du travail communautaire certain. Alors, je vous remercie beaucoup, Madame, puis d'avoir accepté aussi d'aller au-delà de votre cercle de compétence.

Mme PASCALE BRUNET :

2695

Ça m'a fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

2700

Merci beaucoup.

Mme PASCALE BRUNET :

2705

Bonne réflexion.

LA PRÉSIDENTE :

2710

Merci. Avant de conclure, parce que madame Brunet était la dernière intervenante, j'inviterais la Ville à faire des rectifications si elle le souhaite. Ça va, oui. O.K.

2715

Donc, la rencontre tire à sa fin, et c'est notre dernière séance d'audition de mémoire ou de présentation d'opinion. Alors, comme je vous le disais, mes collègues et moi, à partir de demain allons commencer, de même que les analystes allons commencer à analyser l'information reçue et les opinions qui nous ont été communiquées, que ce soit par le biais des questionnaires, de l'atelier de concertation des opinions en ligne, de vive voix ou encore à l'aide de mémoire.

2720

Le rapport de la Commission, comme je vous le mentionnais en début de soirée, sera transmis par la présidente, madame Dominique Ollivier, aux élus municipaux au début de la nouvelle année, et sera rendu public deux semaines plus tard. La Commission a un rôle consultatif ; ce n'est pas l'Office qui prend les décisions concernant le projet Bridge-Bonaventure sur lequel vous êtes consultés. Les décisions relatives au projet appartiennent aux élus.